

Questions orales

LA RÉDUCTION DES DÉPENSES DE LA SCHL

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au président du Conseil du Trésor.

En août dernier, il annonçait que le gouvernement réduirait ses dépenses d'environ 500 millions. Une disposition très frappante du budget supplémentaire A des dépenses prévoit l'affectation d'une somme de 368 millions représentant des réductions effectuées par la SCHL, ce qui effectivement ne laisse aucune latitude aux autres ministères et prouve que le gouvernement ne modère nullement ses dépenses d'exploitation.

Comment le président du Conseil du Trésor peut-il prétendre qu'il y a eu des réductions qui donnent de la latitude aux autres gouvernements quand dans un ministère seulement, une réduction fallacieuse d'environ 368 millions a été effectuée?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je trouve que le député se contredit. D'une part, il parle de réductions préjudiciables aux autres paliers de gouvernement et prétend ensuite que c'est une réduction fallacieuse. On ne peut avoir et le drap et l'argent. De fait, monsieur l'Orateur, pour obtenir des précisions au sujet des réductions effectuées au ministère des Affaires urbaines ou à la Société centrale d'hypothèques et de logement, je demande au député de s'adresser au ministre intéressé.

Je puis dire qu'en général ces réductions des crédits de la SCHL ont été effectuées après consultation avec les gouvernements provinciaux et le député constatera qu'il est possible de subventionner davantage certains programmes, par exemple les logements sociaux et ce genre de choses. Mais nous croyons que les gouvernements provinciaux peuvent partager avec nous le fardeau du financement des coûts d'immobilisation de leurs programmes de logement.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'ai dit illusoire parce qu'à mon avis les 368 millions de dollars dont a parlé la SCHL auraient dû tomber en annulation et ne constituent pas vraiment une réduction des prévisions budgétaires supplémentaires. En d'autres termes, les sociétés de la Couronne se livrent à encore plus de duperies et de manipulations.

Le ministre s'est engagé à présenter un bill omnibus sur les sociétés de la Couronne en vue de les assujettir à un contrôle plus sévère et à les astreindre à rendre des comptes plus précis. Étant donné que ces sociétés de la Couronne qui sont les vaches à lait du gouvernement se livrent à des manipulations, le ministre peut-il nous dire où en est ce bill omnibus sur les sociétés de la Couronne auquel non seulement le gouvernement mais aussi les Canadiens attachent tant d'importance?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je mets le député au défi de prouver qu'il y a eu duperie; il porte en effet une bien grave accusation en parlant ainsi de manipulations auxquelles se seraient livrées les sociétés de la Couronne. Je lui demanderais d'appuyer ses accusations de duperie sur des faits précis et de nous dire d'où il les tient.

[M. Andras.]

M. Alexander: Répondez à ma question.

● (1422)

M. Andras: Quant à la question fallacieuse qu'il a posée en faisant ses remarques préliminaires, le projet de loi sur les sociétés de la Couronne sera présenté à la Chambre en temps voulu.

M. Alexander: Vous avez promis aux Canadiens cette mesure sur les sociétés de la Couronne et il serait temps de la présenter. Vous dupez les Canadiens.

* * *

LES TRANSPORTS

LA LIVRAISON DE MARCHANDISES À FROBISHER BAY (T. N.-O.)

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle a trait au fait que le navire de St. John's qui porte le nom tout à fait approprié de *Crosbie* n'a pu décharger sa cargaison à Frobisher Bay entraînant des difficultés pour la population de cette région. Le ministre sait que c'est une grave affaire.

Étant donné que le ministre a déclaré à la Chambre la semaine dernière que des discussions avaient lieu pour déterminer comment cette cargaison serait en définitive livrée à la population de Frobisher Bay est-il en mesure de faire rapport à la Chambre. En outre, peut-il assurer à la Chambre que les frais supplémentaires qui en résulteront ne seront pas supportés par la population de la région de Frobisher Bay?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports et ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je voudrais seulement dire pour le moment que le bâtiment entrerait à Montréal. On y évaluera la composition du chargement, notamment l'importance des marchandises et on verra à l'acheminement immédiat. C'est essentiellement le ministère des Affaires indiennes et du Nord ainsi que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest qui se chargent de cette opération. Je me renseignerai pour savoir si mon collègue a quelque chose à communiquer à la Chambre dans l'état actuel des choses.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes et du Nord viennent de me faire savoir que le gouvernement est en train de débaler les marchandises à Montréal et qu'il trie de façon arbitraire celles qui sont de première nécessité et celles qui ne le sont pas et ce, on peut supposer, parce qu'il a l'intention de ne pas toutes les expédier. Mais les habitants du Nord devront payer par la suite pour faire expédier les marchandises restées en souffrance.

Étant donné que ces derniers sont extrêmement tributaires de ces envois qui ont lieu une ou deux fois par an et ont passé commande en toute bonne foi, je demande au ministre de m'assurer que le gouvernement ne se commettra pas dans ce genre de distinction arbitraire et que tous les biens commandés par les habitants du Nord seront bel et bien livrés. Le gouvernement peut-il donner son assurance qu'on n'établira pas de distinction entre les biens indispensables et les autres; les équipements de loisir, les meubles et autres appareils qui ne sont pas considérées comme indispensables dans le Sud, le sont dans le Nord.